

distance pendant une année , la France ne pourra nourrir qu'entre douze ou treize millions : d'où l'Auteur conclut que la France n'a guères en grains que le nécessaire , & que le peuple n'est pas aussi nombreux qu'on se l'imagine. Selon lui , si la supposition est fautive en quelque chose , du moins elle ne sauroit s'éloigner beaucoup de la vérité.

Ce n'est pas pour contredire , mais uniquement pour être instruits , qu'on met ici ce qui paroît embarrassant dans cette méthode. On assigne à chacun trois septiers , mesure de Paris. Le septier est estimé communément peser deux cens quarante livres , & par conséquent les trois septiers pesent sept cens vingt livres.

La raison est supposée égale chaque jour pour les enfans , comme pour les hommes faits : elle paroît trop forte pour les enfans , du moins jusqu'à l'âge de trois ou quatre ans ; & voilà d'abord une épargne considérable. D'ailleurs les personnes qui vivent dans l'abondance , ou même à leur aise , ne mangent pas à beaucoup près ce qui leur est assigné : c'est encore un article qui mérite attention. De plus il y a des Provinces abondantes en blé , où les Paysans ne vivent que de blé noir , & d'autres Provinces qui se trouvant à portée de recevoir une grande quantité de ris des Erats voisins , en font un grand usage. Les grains qui sont tirés des Pays étrangers pour la Provence & autres lieux , doivent aussi être comptés , quoiqu'ils ne soient pas crus de la France. Dès qu'ils contribuent à la nourriture , c'est comme s'ils y avoient été cuëillis : autrement la Hollande n'auroit que le tiers des Habitans qu'on y connoît , puisqu'elle tire du Nord ou d'ailleurs les deux tiers des grains dont elle a  
 besoin.